

Web' SANTÉ

Réduction des micropolluants et adaptation au changement climatique

Agence régionale de Santé
Agence de l'eau Loire-Bretagne



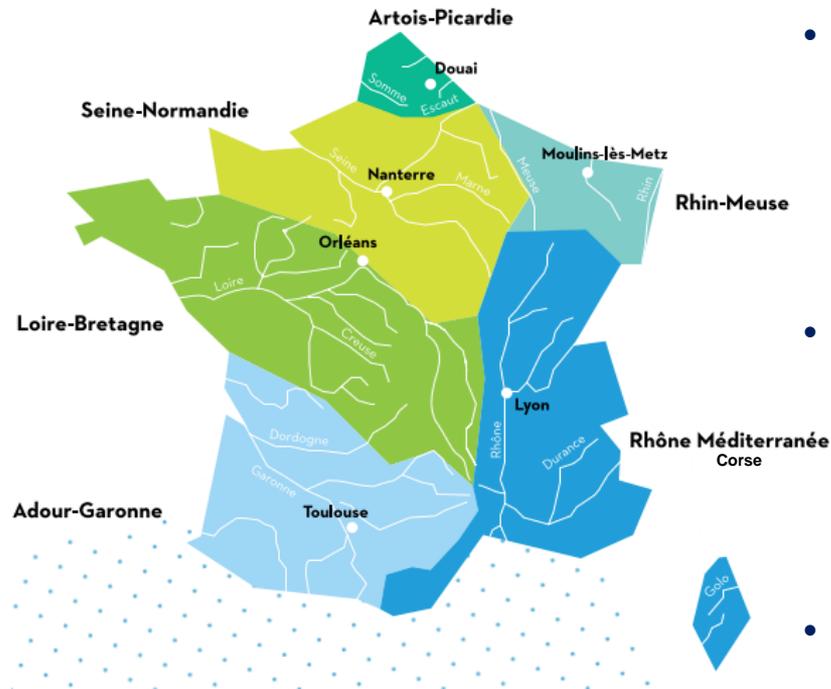
INTRODUCTION

*Olivier OBRECHT,
Directeur Général Adjoint,
ARS Centre-Val-de-Loire coordinatrice du
bassin Loire-Bretagne*

*Denis ROUSSET,
Directeur adjoint,
Direction des politiques d'intervention,
Agence de l'eau Loire-Bretagne*



Les agences de l'eau



- **Qui sommes-nous?**

- Etablissements publics avec autonomie financière
- Double tutelle du Ministère de la transition écologique et des finances
- Gestion concertée par bassin versant

- **Principes fondateurs**

- RECETTES : des redevances perçues auprès de tous les usagers de l'eau
- DEPENSES : des programmes financiers d'intervention pluriannuels : déjà le 11^e programme !

- **Une gouvernance dédiée**

- Comité de bassin (parlement de l'eau)
- Conseil d'administration

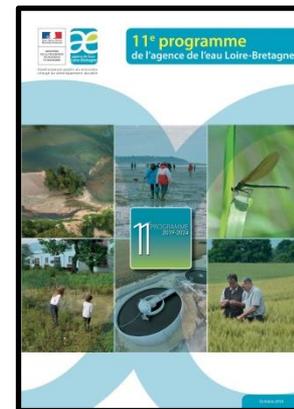
Les agences de l'eau

- **Un vaste territoire hydrographique**
 - 28 % du territoire métropolitain
- **Un Sdage 2016-2021**
 - Fixe les orientations pour la gestion équilibrée de la ressource
 - Fixe les objectifs en matière de bon état des eaux
- **Un 11^e programme d'intervention pour la période 2019-2024**



L'Agence : un partenaire technique et financier pour les maîtres d'ouvrage qui réalisent des travaux/études visant à améliorer la gestion de l'eau

Le 11^e programme d'intervention



L'AAP plan de reprise

**Dispositif
provisoire**



[Lien vers page internet dédiée](#)

- **Cadrage général**

- **Dispositif exceptionnel** : 4^e volet du plan de reprise de l'AELB
- **Objectif** : booster le dispositif d'aide 11^e programme pour accompagner la reprise d'activité tout en encourageant + particulièrement la réduction des μpolluants
- **Cibles** :
 - Acteurs économiques non agricoles (sites importants)
 - Investissements à court terme
- **Calendrier** : ouvert jusqu'au 30 juin 2021
- **Instruction « au fil de l'eau »** des dossiers déposés en ligne via le portail « Démarches simplifiées »
- **Enveloppe** : 14 M d'€

L'AAC opérations collectives

Dispositif provisoire



[Lien vers page internet dédiée](#)

- **Cadrage général**

- **Dispositif complémentaire** à l'appel à projet « plan de reprise » destiné aux entreprises
- **Objectif** : Réduire les rejets en micropolluants dans l'eau
- **Cibles** : opérations **collectives/ groupées** territoriales et sectorielles
 - Artisans ou TPE/ PME
 - Investissements et changement de pratique sur le moyen terme
- **Phase de recueil des candidatures de présélection** : jusqu'au 15 mars 2021
- **Jury puis instruction des dossiers de demande d'aide correspondants** : printemps/ été 2021

Déroulement de la matinée

- **SEQUENCE A / Moins polluer et s'adapter aux effets du changement climatique : la politique de l'agence de l'eau**
 - Lutter contre les pollutions
 - Economiser l'eau
 - Gérer les eaux pluviales à la source
- **SEQUENCE B / Réduire les rejets en micropolluants des établissements hospitaliers**
 - L'expérience SIPIBEL du CH Léman : comment intégrer et limiter l'influence de la santé des humains sur la santé de l'environnement? Le cas particulier des médicaments
 - L'expérience du CH de Hyères : réduire la consommation de biocides dans des établissements de santé et médico-sociaux

SEQUENCE A

MOINS POLLUER ET S'ADAPTER AUX EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE : LA POLITIQUE D'AIDE DE L'AGENCE DE L'EAU



LUTTER CONTRE LES POLLUTIONS

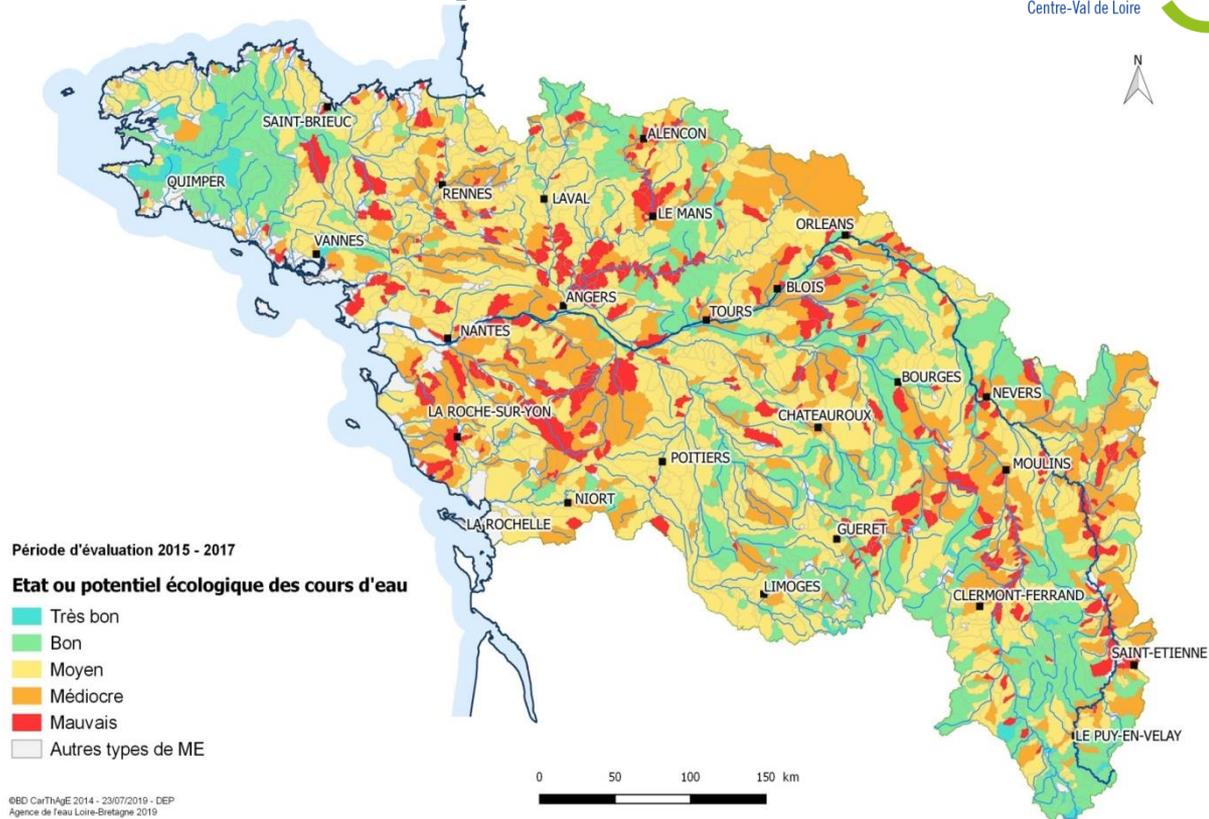
Enjeux du 11^e programme et modalités d'aide déployées

Amélie HEUZÉ

*Chargée de mission activités économiques non agricoles,
Agence de l'eau Loire-Bretagne*



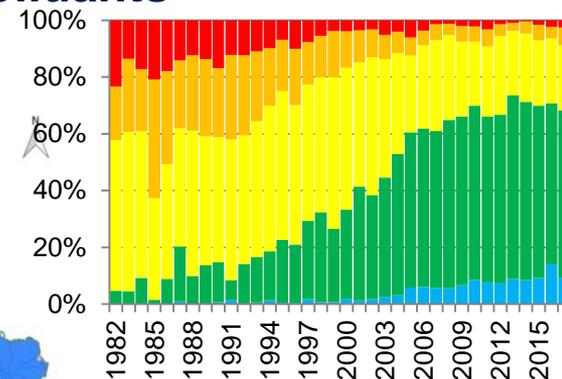
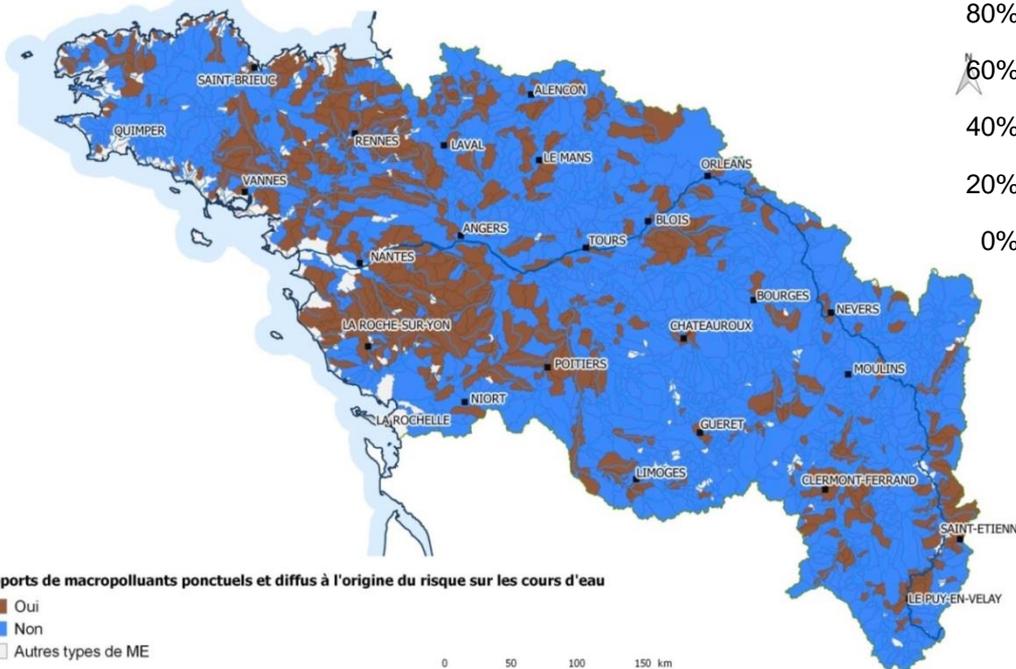
Lutter contre les pollutions



Seuls 24% des cours du bassin Loire-Bretagne sont aujourd'hui en bon ou très bon état écologique

Lutter contre les pollutions

- Enjeux et objectifs du 11^e programme d'intervention.
 - Risque liés aux rejets de macropolluants
(carbone, azote, phosphore, MES)

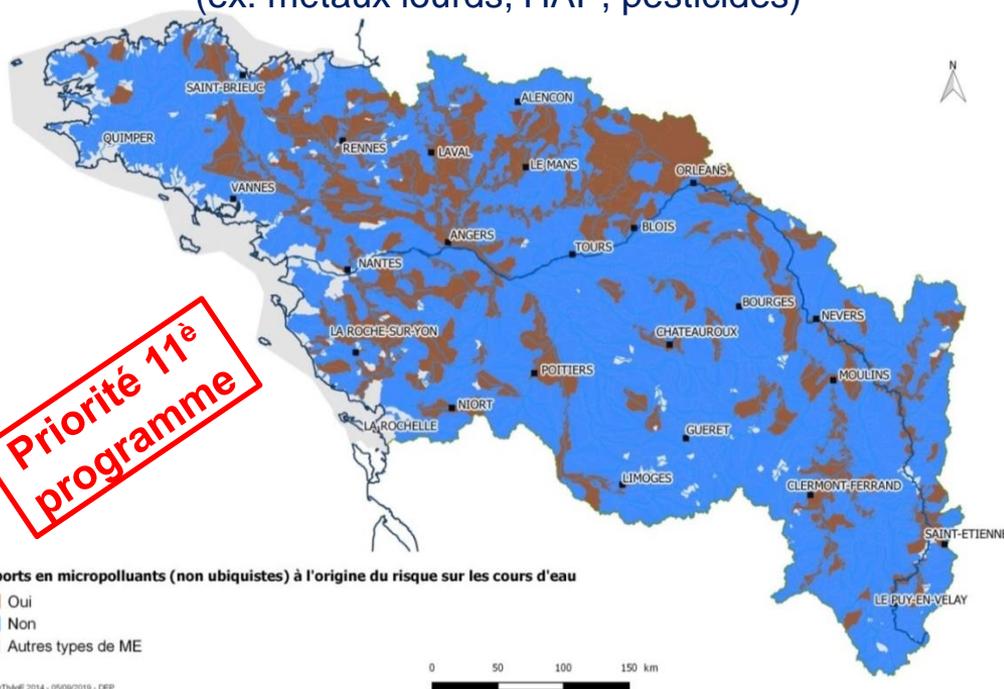


Evolution de l'état des eaux vis-à-vis du phosphore total sur le bassin Loire-Bretagne

Des progrès très importants depuis 40 ans mais des efforts encore à mener

Lutter contre les pollutions

- Enjeux et objectifs du 11^e programme d'intervention
 - Risque liés aux rejets de micropolluants
(ex: métaux lourds, HAP, pesticides)



Double objectif de la Directive Cadre sur l'eau (traduit dans le Sdage) :

- bon état des masses d'eau pour 2027
- réduction des émissions

Lutter contre les pollutions

- **Enjeux et objectifs du 11^e programme d'intervention**
 - **Objectif 1** : Maîtriser et réduire les pollutions dues aux micropolluants **en privilégiant le traitement à la source**
 - **Objectif 2** : Résorber les derniers foyers de pollution classiques ou macropolluants **en ciblant les masses d'eau dégradées soumises à des pressions importantes** (par temps sec et/ou par temps de pluie) **et celles faisant l'objet d'usages sensibles** (baignade, conchyliculture, pêche à pied).



Lutter contre les pollutions

• Modalités d'aide introduites dans le cadre de l'AAP

11^e programme
d'intervention

AAP
plan de reprise

AAP avec réduction à la
source des polluants

TAUX D'AIDE

+10 pts

Jusqu'à +40 pts

→ 30%* : traitement
macropolluants acteurs
non prioritaires/ pluvial

→ 50%* : traitement
micropolluants / macro
acteurs prioritaires /
infiltration pluvial à la
source

→ 70%* : études/
réduction micro à la
source

→ 40%* : traitement
macropolluants acteurs
non prioritaires/ pluvial

→ 60%* : traitement
micropolluants / macro
(acteurs prioritaires)
infiltration pluvial à la
source

→ 80%* : études/
réduction micro à la
source

Taux d'aide unique
pour l'ensemble
des actions
éligibles présentées
**si projet ambitieux
de réduction à la
source des
micropolluants:
80%***

* Dans la limite de l'encadrement européen
des aides d'Etat

COUTS PLAFONDS +10% ou SUPPRIMÉ

ECONOMISER L'EAU

Enjeux du 11^e programme et modalités d'aide déployées

July-Gaëlle VERDICCHIO

*Chargée d'études activités économiques non agricoles,
Agence de l'eau Loire-Bretagne*





Economiser l'eau

- Constat : un déficit quantitatif

54%
Risque
quantitatif





Economiser l'eau

- **Constat : un déficit quantitatif**
 - Etiages sévères des cours d'eau
 - Périodes d'assecs de plus en plus fréquentes
 - Mauvaise qualité des eaux du fait d'un débit insuffisant
 - Baisse du niveau des eaux souterraines dans certains secteurs



Economiser l'eau

- **Enjeux et objectifs du 11^e programme d'intervention**
 - Atteinte des objectifs du Sdage
 - Adaptation au changement climatique
 - Priorité à la réduction des consommations d'eau sur tout le bassin : recyclage des eaux de process, réutilisation des eaux usées traitées pour ses propres besoins au sein du site
 - Substituer les prélèvements sur les zones soumises à de fortes tensions quantitatives (zone de répartition des eaux – ZRE)



Economiser l'eau

- **Modalités d'aide introduites dans le cadre de l'AAP**

**11^e programme
d'intervention**

**AAP
plan de reprise**

**AAP avec réduction à la
source des micropolluants**

TAUX D'AIDE

+ 10 pts

Jusqu'à +30 pts

→ 50%* : études et travaux de réduction des consommations en eau / substitution en ZRE

→ 60%* : études et travaux de réduction des consommations en eau / substitution en ZRE

Taux d'aide unique pour l'ensemble des actions éligibles présentées si projet ambitieux de réduction à la source des micropolluants: 80%*

* Dans la limite de l'encadrement européen des aides d'Etat

COÛT PLAFOND SUPPRIMÉ



Economiser l'eau

- Exemple de projet d'économie d'eau – Restructuration/modernisation des blanchisseries du CHRU de Nancy et du CH de Ravenel
 - Groupement hospitalier de territoire Sud Lorraine : **11 établissements publics de santé**
 - **Objectif** : recentrer et mutualiser l'activité blanchisserie sur 2 sites (CHRU de Nancy et CH de Ravenel) – volonté de diminuer l'empreinte environnementale
 - **Projet** : modernisation et optimisation des blanchisseries des deux sites



Economiser l'eau

- Exemple de projet d'économie d'eau – Restructuration/modernisation des blanchisseries du CHRU de Nancy et du CH de Ravenel
 - Descriptif :
 - ✓ équipements de lavage dernière génération,
 - ✓ alimentation en énergie renouvelable,
 - ✓ travaux sur les prétraitements – réduction des quantités de produits lessiviels utilisés et rejetés.
 - Impact :
 - ✓ économie d'eau,
 - ✓ économie d'énergie,
 - ✓ réduction des rejets en substances dangereuse dans les effluents.

GÉRER LES EAUX PLUVIALES A LA SOURCE

Enjeux du 11^e programme et modalités d'aide déployées

Vincent NALIN

*Chargée de mission gestion des eaux pluviales,
Agence de l'eau Loire-Bretagne*

Paris en 2050, Vincent Callebaut Architecture



Gérer les eaux pluviales

- L'augmentation de l'imperméabilisation menace la qualité de l'eau et la sécurité des personnes et des biens

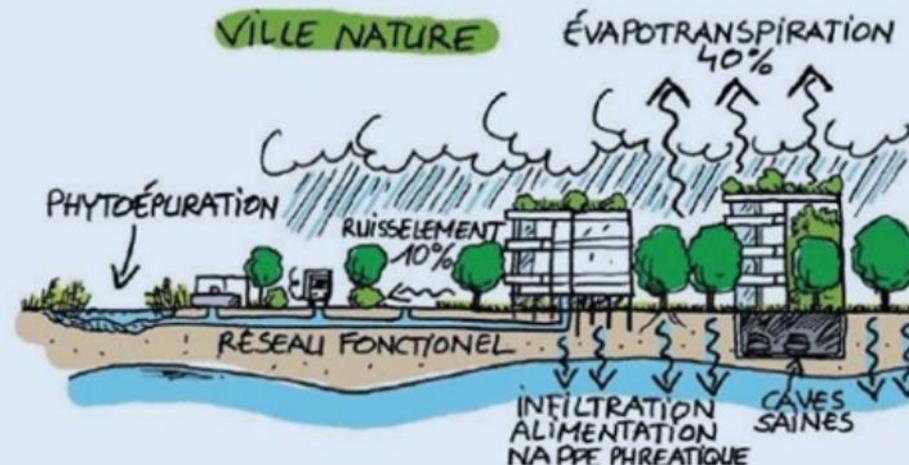
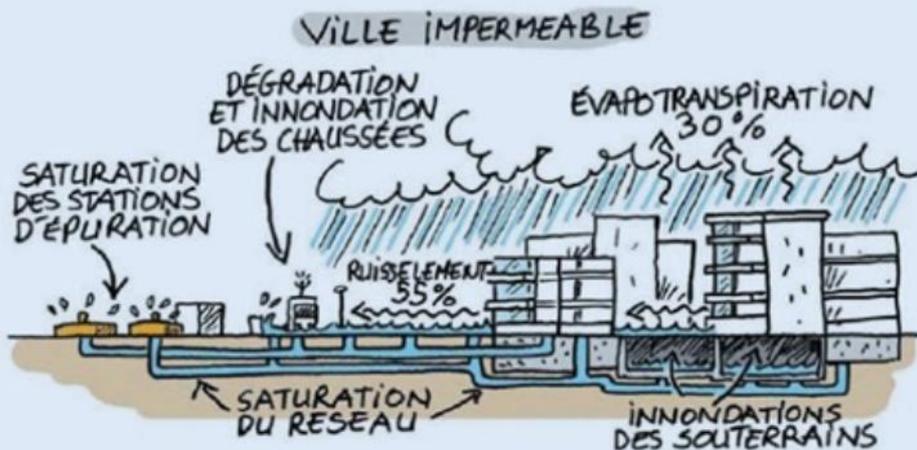


- 10 % des effluents sont déversés sans traitement dans le milieu du fait de la collecte de la pluie par les réseaux
- + micropolluants et bactéries non traités



Gérer les eaux pluviales

- Faire d'un déchet une ressource : l'eau gérée sans tuyau embellit la ville



Source : Boris Transinne - Cerema

Un urbanisme favorable à la santé, à la biodiversité, à l'adaptation au changement climatique....

Gérer les eaux pluviales

- Aménager sans tuyau en gérant la pluie là où elle tombe

« Tout tuyaux »
→ Problèmes de
qualité des eaux
et d'inondations

Faire d'un problème
une chance pour la ville

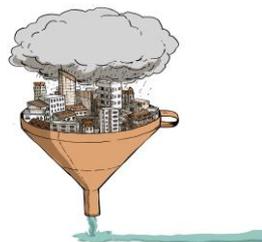


Illustration : GRAIE mélimélo



Photo : GRAIE

« **Gestion de l'eau là où elle tombe** dans des aménagements multifonctionnels » → **Biodiversité et rafraîchissement de la ville**

Gérer les eaux pluviales

- Gérer l'eau pluviale au plus près de là où elle tombe, sans tuyau et en intégration avec l'aménagement

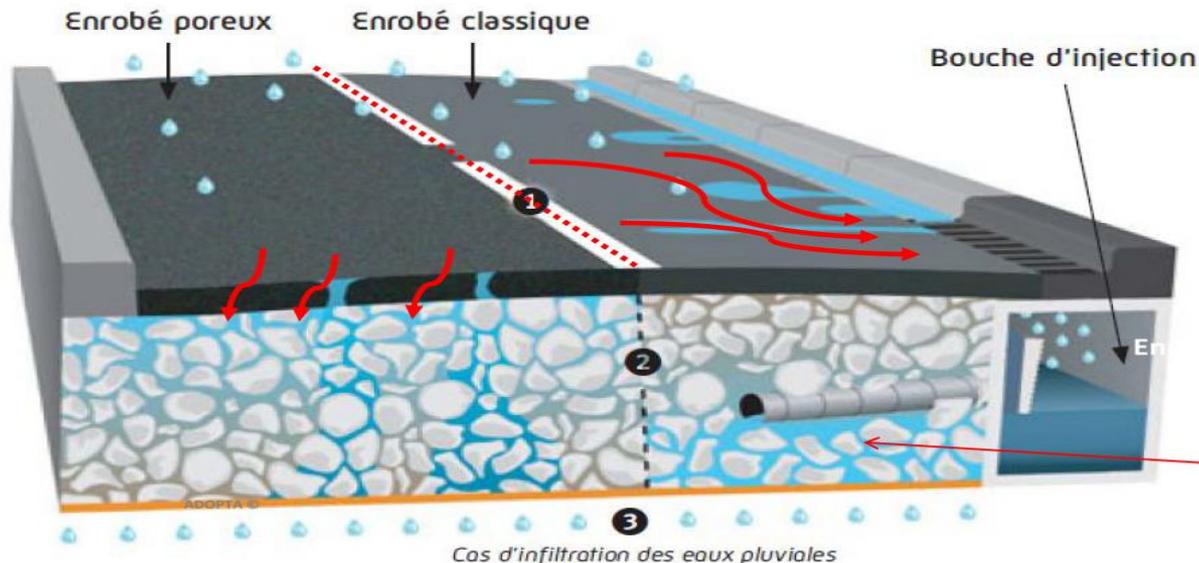


Photos : GRAIE



Gérer les eaux pluviales

- Perméabiliser nos aménagements



Gérer les eaux pluviales

- **Limiter l'imperméabilisation et les tuyaux**



Gérer les eaux pluviales

- Gérer la pluie en surface sur des aménagements non dédiés à l'eau



Gérer les eaux pluviales

- Clinique de l'Archette (Olivet 45)



2

Gérer les eaux pluviales

- Clinique Oréliance (Saran 45)



Gérer les eaux pluviales

- Intégration difficile car gestion centralisée et enterrée...



Gérer les eaux pluviales

- Extension du parking... imperméable



Gérer les eaux pluviales

- Très grands espaces verts... sans eau



Gérer les eaux pluviales

- Parking en infiltration... avec grille



Gérer les eaux pluviales

- Avaloir = nid à moustiques



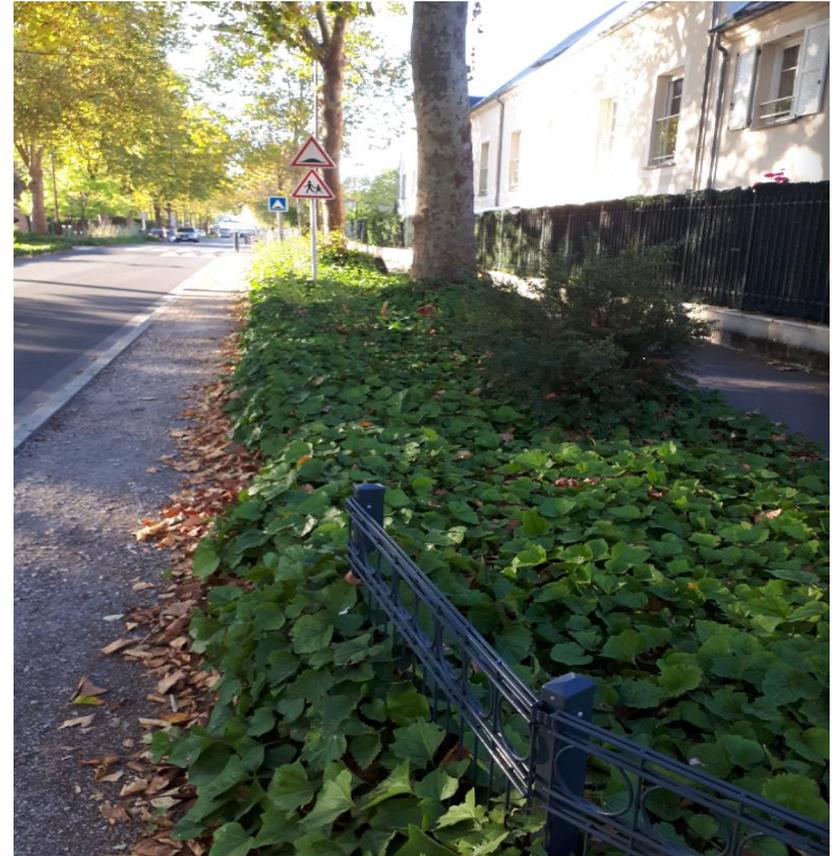
Gérer les eaux pluviales

- **Matériaux perméables, caniveaux ... plus couteux que l'infiltration dans le sol**



Gérer les eaux pluviales

- Rue quartier de l'hôpital : Les eaux pluviales bien intégrées, cela ne se voit pas



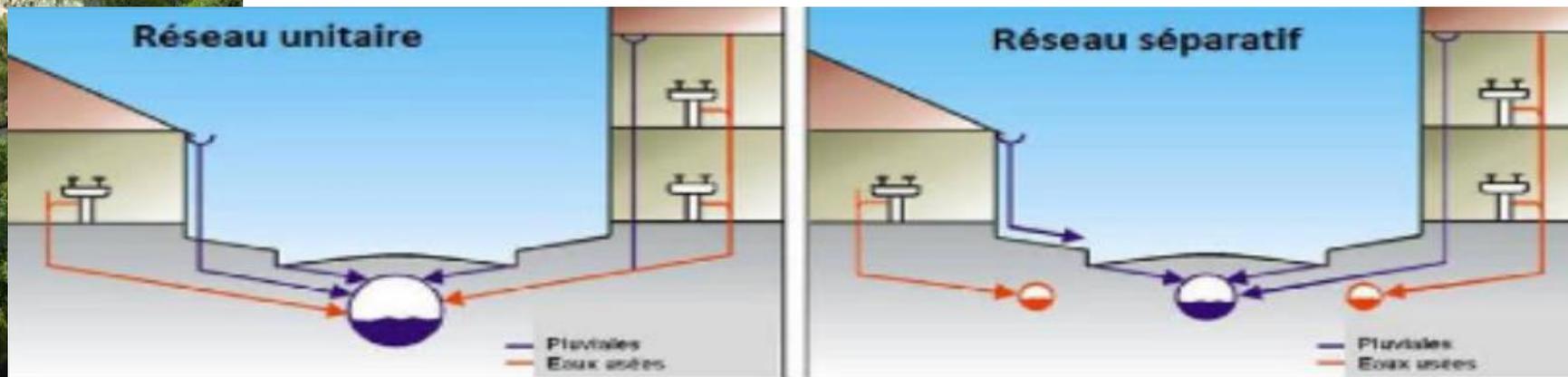
Gérer les eaux pluviales

- Changer la façon de gérer l'eau dans les projets
- prendre en compte les eaux pluviales en amont des projets et avec tous les métiers de l'aménagement...



Gérer les eaux pluviales

- Des subventions de l'agence de l'eau = toutes les études et travaux pour déconnecter les eaux pluviales :
 - des réseaux unitaires
 - d'usages sensibles déclassés



Gérer les eaux pluviales à la source

- **Majoration des conditions d'aide introduites dans le cadre de l'AAP**

- **Couts-plafonds majorés de 10 % :**

- 33 €/m² déconnecté
- 110 €/ m² de toiture stockante

- **Taux d'aide bonifiés**

11^e programme
d'intervention

AAP
plan de reprise

AAP avec réduction à la
source des μpolluants

TAUX D'AIDE

+10 pts

Jusqu'à +20 pts

→ 30%* :
traitement pluvial
→ 50%* : infiltration
pluvial à la source

→ 40%* :
traitement pluvial
→ 60%* : infiltration
pluvial à la source

Si projet ambitieux
de réduction à la
source des
micropolluants
conjoint : 80%*

* Dans la limite de l'encadrement européen des aides d'Etat

SEQUENCE B

RÉDUIRE LES REJETS EN MICROPOLLUANTS DES ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS



CONCLUSION

Françoise MORAGUEZ

*Ingénieur sanitaire coordination du bassin Loire-Bretagne ,
Agence Régionale de Santé*



Contacts

Agence Régionale de Santé

Région ARA : Mme LAMAT/ christel.lamat@ars.sante.fr

Région BFC : M. MAITRIAS/ guy.maitrias@ars.sante.fr

Région Bretagne: Mme JOURDAN/ anne-sophie.jourdan@ars.sante.fr

Région CVL : Mme MARQUIS/ anne.marquis@ars.sante.fr

Région IDF : M. LEPEN/ nicolas.lepen@ars.sante.fr

Région Normandie : Mme TESSIER/ emmanuelle.tessier@ars.sante.fr

Région Nouvelle-Aquitaine : Mme RENAULT/ chantal.renault@ars.sante.fr

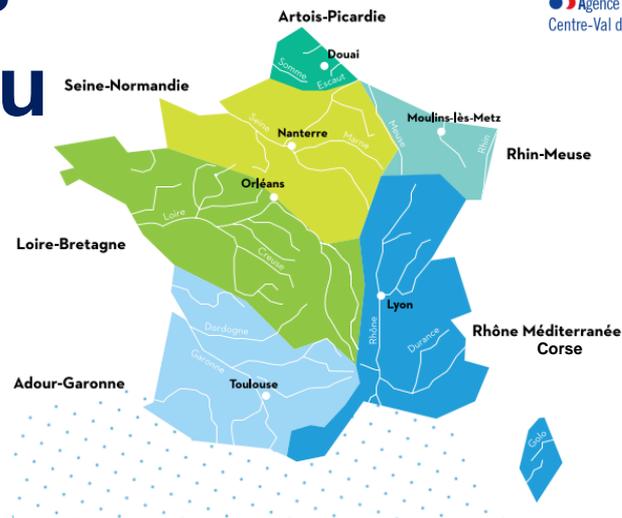
Région Occitanie : Mme ESTEVE-MOUSSION/ isabelle.esteve-moussion@ars.sante.fr

Région PDL : M. PRUDHOMME-LACROIX/ bernard.prudhomme-lacroix@ars.sante.fr

Contacts Agence de l'eau



Contacts autres agences de l'eau



| Agences de l'eau | Personne référente | Adresse mail |
|------------------------------------------|--------------------|-------------------------------------|
| Agence de l'eau Seine-Normandie | Zinou Z EGLIL | zeglil.zinou@aesn.fr |
| Agence de l'eau Artois-Picardie | Serge PERDRIX | s.perdrix@eau-artois-picardie.fr |
| Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse | Fabienne SERVETO | fabienne.serveto@eurmc.fr |
| Agence de l'eau Adour-Garonne | Eric GOUZENES | eric.gouzenes@eau-adour-garonne.fr |
| Agence de l'eau Rhin-Meuse | Clémence RICOCHON | clemence.ricochon@eau-rhin-meuse.fr |